



Question écrite de la députée Katrin JADIN
à Madame Ludivine Dedonder, Ministre de la Défense,
concernant la nuisance sonore causée par des exercices militaires

- Bruxelles, le 4 mars 2021 –

Madame la Ministre,

Suite à votre réponse concernant les nuisances sonores au Lager Elsenborn, le bourgmestre de la commune de Bullange, insatisfait de la réponse qui lui a été attribuée, vient de vous réadresser un nouveau courrier pour vous inviter à une réunion sur place. Je ne peux ni confirmer les propos avancés par M. WIRTZ et ses concitoyens, ni les désavouer.

Cependant, lors de la récente visite de la commission Défense à la base aérienne de Kleine Brogel, j'ai pu constater que les nuisances sonores causées par les exercices des avions de combat étaient quand même très importantes pour les habitants des alentours de la piste d'atterrissage et du terrain d'exercice. Il serait donc intéressant de connaître quelle convention a été conclue entre la Défense et les communes de la région.

Madame la Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Pouvez-vous me donner des informations concernant la convention faites en terme d'exercices avec les communes avoisinantes de la Caserne de Kleine Brogel ?
- Avez-vous prévues une rencontre avec les bourgmestres des communes de Bullange et Butgenbach concernant la situation à Elsenborn ?

Je vous remercie, Madame la Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Katrin JADIN

Réponse de la ministre :

1. La Défense accorde une grande importance à la problématique des nuisances sonores causées par les activités d'entraînement nationales.
2. En termes de prévention et de communication, des initiatives ont été développées ou adaptées tant au niveau national que régional pour informer la population de manière transparente et ciblée sur les activités aériennes militaires, de manière proactive comme réactive.
3. Un nombre croissant de canaux de communication est ainsi exploité, allant des publications et des campagnes sur les médias sociaux et les sites web à la communication ciblée vers les autorités locales ainsi que les services de police.
4. En outre, les commandants de province et les unités informent régulièrement les autorités locales des activités militaires dans la région.
5. Ce faisant, l'attention est portée à la fois sur le but et la nécessité des activités et sur la sensibilisation quant aux nuisances potentielles.
6. En outre, il existe des procédures de vol locales pour chaque base visant à limiter au maximum les nuisances ponctuelles.
7. Chaque année, le commandement de la base aérienne de Kleine Brogel organise une journée de quartier en plus de plusieurs séances d'information destinées aux autorités locales des communes voisines.
8. Ainsi, la base maintient les relations de bon voisinage et prend en compte les préoccupations de la population avoisinante dans la mesure du possible.
9. En ce qui concerne le camp d'Elsenborn, une commission consultative à laquelle participent les bourgmestres des communes voisines se tient deux fois par an et le commandant du camp entretient des contacts réguliers avec les autorités locales afin de les tenir informées des activités du camp et trouver des solutions pour vivre en harmonie.
10. Une rencontre entre le Bourgmestre de Büllingen et différents protagonistes s'est tenue au Cabinet de la Défense ce 29 mars 2021 afin de discuter ouvertement sur cette problématique.